

## ► Les vœux du Président

Au nom des membres du conseil d'administration de l'OPAL, je suis heureux de vous présenter nos vœux les plus sincères et les plus chaleureux pour l'année 2021. Nous formons les vœux les plus chers pour que la prochaine année nous réserve de meilleures surprises que l'année 2020. Nous espérons également que chacun d'entre vous n'a pas trop souffert de cette pandémie et de ses conséquences.

L'heure est au bilan de l'année 2020 qui aura été dominée par le Covid. L'OPAL a diffusé une matrice de plan de continuité des activités en cas de pandémie dans sa lettre électronique Bref'OPAL 11. Ce plan a aussi pu être communiqué plus largement grâce à la revue STAL et au Bulletin de l'Académie Vétérinaire de France (<https://doi.org/10.3406/bavf.2020.70907>). Nous savons que la traversée de cette crise dans les établissements s'est plus ou moins bien passée, mais a eu forcément un impact négatif important sur l'avancée de la recherche. Nous espérons que la situation va se stabiliser puis que les activités de recherche pourront à nouveau se dérouler normalement.

L'année 2020 est aussi celle de la décision exécutoire de la Commission Européenne pour rendre obligatoire un résumé non technique (RNT) beaucoup plus détaillé et structuré que ce qui est actuellement en vigueur. L'OPAL, par la voix de son président, participe à un groupe de travail européen qui rédige un guide rédactionnel pour ce nouveau RNT. Nous sommes aussi impliqués dans la révision du formulaire apafis qui, précisément, va prendre en compte rapidement les évolutions rendues nécessaires par cette évolution du RNT.

Cette année a aussi été celle de l'installation et du démarrage des travaux du nouveau comité national de réflexion éthique en expérimentation animale. Il est en train de finaliser le guide de l'évaluation éthique

## Sommaire

- ◉ Les vœux du Président..... 1
- ◉ Conférence du GAG 2020 ..... 2
- ◉ Nouveau résumé non technique..... 2
- ◉ Fonctionnement des CEEA ..... 3
- ◉ Appel à candidature au CA OPAL ..... 3
- ◉ Nouveauté..... 4
- ◉ Agenda..... 4

des projets, une recommandation sur la restriction hydrique chez les primates, ainsi qu'une autre sur la phalangectomie chez les rongeurs. Par la suite, le comité travaillera sur la proposition de l'ECVAM d'interdire la préparation d'anticorps par immunisation d'animaux, quelle qu'en soit la raison.

Les réseaux des SBEA et CEEA se sont aussi structurés et ont commencé à fonctionner. Grâce aux associations professionnelles GIRCOR, AFSTAL et OPAL, ils ont pu mettre un site web en ligne. On souhaite longue vie et bon vent à ce site qui a vocation à être un centre d'échanges et de partages de bonnes pratiques dans le domaine des 3R, si cher à l'OPAL. Ces réseaux ont aussi d'autres moyens d'échange et d'information, grâce aux associations professionnelles efficacement mobilisées.



RESEAU  
NATIONAL  
SBEA



RESEAU  
NATIONAL  
C2EA

L'OPAL continue aussi à diffuser le dernier ouvrage de la collection OPAL : « La démarche éthique dans la conception des projets- Guide théorique et pratique », qui a eu un franc succès sur le stand de l'OPAL au dernier colloque de l'AFSTAL, en octobre 2019, à La Rochelle. C'est un outil pratique très utile pour les concepteurs de projets et les comités d'éthique. Il est

disponible en ebook sur le site de l'association (<https://www.opal-association.org/Livret%20OPAL%20Def.pdf>). L'OPAL continue aussi bien sûr à s'engager à fond pour la promotion des méthodes substitutives et alternatives. Le conseil d'administration travaille sur un prochain colloque qui pourrait concerner des exemples concrets d'utilisation d'outils de plus en plus utiles en recherche (organoïdes, cellules souches...). De même l'OPAL, membre du comité directeur de Francopa, continue à encourager cette plate-forme française par tous les moyens possibles. Toujours tournée résolument vers les concepteurs, les membres des Comités d'Éthique et toute la profession, l'OPAL poursuit sa

mission en faveur du bien-être de l'animal au service de la science en vous tenant informé de l'état de l'art et en toute transparence. Permettez-moi donc de vous adresser nos plus vifs remerciements pour votre générosité, votre confiance et votre fidélité et c'est avec plaisir que je vous convie à notre prochaine assemblée générale, en mai prochain, même si c'est en visioconférence.

Souhaitons à tous une année calme, sereine, de réussites et de santé

*Dr Patrick Gonin, Président de l'OPAL*

## ► Conférence du Groupement des Animaleries de Grenoble (GAG) 2020

Le Groupement des Animaleries de Grenoble, en association avec le pôle Chimie-Sciences du Vivant et de la Santé-Biologie de l'Université Grenoble Alpes, a organisé sa treizième journée d'études scientifiques et techniques en direction des laboratoires de recherche, le 24 novembre 2020 en visioconférence. C'était une première pour cet évènement qui habituellement se déroule sur le site de Minatec à Grenoble. Cette nouvelle version dématérialisée a été un franc succès puisque plus de 350 personnes ont suivi les présentations en distanciel, contre environ 200 habituellement. De nombreuses personnes hors de la région Auvergne-Rhône-Alpes ont saisi l'opportunité de participer à ce webinaire. Afin d'obtenir la validation de cette journée au profit de la formation continue, un QCM a été proposé en fin de journée. Le thème du webinaire était « Reproductibilité des résultats : Un challenge pour vos recherches ». La



reproductibilité des travaux de recherche utilisant des modèles animaux est en effet un facteur-clé de la qualité des résultats scientifiques. Les orateurs ont traité les thèmes suivants : les difficultés liées à la reproductibilité des résultats publiés, des contraintes statistiques et des aspects sanitaires, environnementaux et génétiques à prendre en considération lors de la prise en main d'un modèle publié ; les données comportementales et le transfert de compétences manipulateur-dépendant et enfin, la traçabilité des résultats gage de la qualité des modèles. Un livret résumant cette journée est disponible sur notre site web (<http://www.opal-association.org/>). Le Vice-Président de l'OPAL, en tant que membre du comité d'organisation, a participé à l'élaboration de cette journée, et comme l'an passé, l'OPAL a soutenu financièrement cet évènement.

(<http://www.animaleries-grenoble.com/>)

*Hervé Lerat*

## ► Nouveau résumé non-technique

La Commission Européenne a pris une décision exécutoire concernant les résumés non techniques. Cette décision est applicable par les Etats Membres sans transposition. Les résumés non techniques seront donc bientôt beaucoup plus cadrés et détaillés qu'auparavant. De nombreuses rubriques

deviennent obligatoires dont les 3R en détail, mais aussi beaucoup plus d'informations sur les procédures expérimentales et le devenir des animaux à la fin de ces procédures. Le résumé non technique inclura aussi le titre du projet, des mots-clés et sera mis à disposition, dans les langues des Etats Membres, sur internet, via

une base de données interrogeable. L'idée, globalement, est de participer à un mouvement général d'ouverture et de transparence sur l'utilisation des animaux à des fins scientifiques pour que progressivement, les citoyens européens comprennent quand et pourquoi leur utilisation reste indispensable. La Commission a mandaté un groupe de travail européen, animé par Aine O'Keeffe (IE), et dont Patrick Gonin fait partie, pour mettre à jour les recommandations de rédaction des résumés non techniques. Ce document va être validé par les Etats Membres et la Commission début 2021.

[https://ec.europa.eu/environment/chemicals/lab\\_animals/nts\\_en.htm](https://ec.europa.eu/environment/chemicals/lab_animals/nts_en.htm)



*Patrick Gonin*

## ► **Fonctionnement des CEEA**

**N**ous profitons de cet Inf'OPAL pour informer les personnes qui ne le seraient pas déjà qu'un administré, après avoir essayé sans succès d'obtenir les documents internes de fonctionnement d'un CEEA, s'est adressé à la commission d'accès aux actes administratifs (CADA), qui lui a donné raison. La CADA a aussi demandé aux DD(CS)PP de transmettre à cette personne les rapports d'inspection des établissements, tant que cela ne met pas en danger la sécurité des biens et des personnes. La vigilance est donc de mise. De plus, concernant les CEEA, le ministère de la recherche nous signale qu'un travail interministériel devant aboutir à une position commune est en cours sur ce sujet, et qu'il est toujours préférable, concernant les CEEA, de prévenir la cellule du ministère concernée le plus en amont possible en cas de sollicitation équivalente.

Il faut également signaler qu'un rapport d'information sur « la protection du bien-être animal au sein de l'union européenne » a été publié par la commission des affaires européennes de l'assemblée nationale

<https://www.assemblee-nationale.fr/15/pdf/europe/rap-info/i3344.pdf>.

Entre autres propositions, ce rapport préconise de « *Modifier la réglementation française relative à la composition des comités d'éthique chargés d'évaluer les dossiers d'expérimentations scientifiques en ce qui concerne l'utilisation d'animaux, afin d'intégrer la société civile, d'assurer la transparence des comités en rendant publics les noms de leurs membres et de préciser qu'aucun lien de subordination ne doit exister avec des établissements ou des personnes spécialisées, issues du milieu scientifique ou expérimental* ». Il préconise également de « *Rendre obligatoire l'appréciation rétrospective (pertinence de l'expérimentation, choix du modèle) pour tout projet validé par le comité d'éthique* »

Ce rapport remet en cause le concept même des comités d'éthique qui, rappelons-le, fonctionnent grâce à des bénévoles qui sont au plus près du terrain et dont les compétences dans les domaines éthique, scientifique et technique nécessaires, sont validées en continu. Vigilance et actions sont donc de mise, en espérant que la raison prévaut au final.

*Jean-Pierre Clot & Patrick Gonin*

## ► **CA OPAL : APPEL A CANDIDATURES**

**C**ette année, le conseil d'administration de l'OPAL va être renouvelé par un vote de la prochaine assemblée générale. A la lecture de cet Inf'OPAL et des diverses actualités concernant la place de l'animal dans la société et la relation homme-animal au XXIe siècle, il est clair qu'il est primordial que les professionnels de notre milieu s'impliquent de

plus en plus et participent activement à défendre la recherche tout en promouvant le respect dû à l'animal de laboratoire. C'est ainsi que nous encourageons vivement les membres de l'OPAL à faire acte de candidature au Conseil d'Administration de notre association.

## **Nouveauté**



**L**es éditions Quæ publient un ouvrage intitulé « Quelles alternatives en expérimentation animale ? Pratiques et éthique ». Cet ouvrage rassemble les contributions d'un grand nombre de spécialistes des différents domaines concernés. La coordination en a été assurée par le professeur Francelyne Marano, présidente de Francopa, en collaboration avec Philippe Hubert, directeur de Francopa, Laure Geoffroy et Hervé Juin.

Ce livre a pour objet de faire un état des lieux le plus complet et le plus impartial possible des méthodes « alternatives » à l'utilisation de l'animal de laboratoire, leurs applications, leurs avantages et leurs limites. Il traite également des questions éthiques et des réglementations qui les encadrent.

Comme vous le savez, ces méthodes ne visent pas au remplacement systématique mais à un développement harmonieux des différentes approches afin de répondre au mieux aux questions scientifiques ou réglementaires posées dans le respect de l'animal.

Soulignons que des membres de l'OPAL ont participé à la rédaction de ce livre qui devrait être très utile à tous les professionnels de l'expérimentation animale.

## *Agenda*

- ⊙ **L'Assemblée générale de l'OPAL** aura lieu en **mai 2021**, en visioconférence
- ⊙ **La ComTech de l'AFSTAL** devrait se tenir le **18 mars 2021**
- ⊙ **La prochaine Journée du GAG** se déroulera en **mai/juin 2021**
- ⊙ **Le Colloque AFSTAL 2021** aura lieu du **26 au 28 mai 2021** à Marseille : le thème en sera « Expérimenter, c'est aussi anticiper ».
- ⊙ **Le colloque FELASA** aura lieu du **13 au 16 juin 2022** à Marseille

**RAPPEL : depuis 2020, les adhérents de l'OPAL peuvent bénéficier d'une réduction d'impôt du montant de leur cotisation allant jusqu'à 66 %**



*Directeur de la Publication* : P. Gonin

Comité de rédaction : J.-P. Clot, P. Gonin, H. Lerat et J.-P. Rebière (coordination)

**RECHERCHE EXPERIMENTALE ET PROTECTION DE L'ANIMAL DE LABORATOIRE**

Faculté de Pharmacie, 4 av de l'Observatoire 75006 Paris. Tél. : 07 68 43 88 26

Courriel : asso.opal@gmail.com - Site internet : <https://www.opal-association.org/>